

**MAIRIE
DE SILLY SUR NIED**

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION
A UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Déclaration déposée le 19/10/2020 et complétée le 18/11/2020	
Par :	Monsieur SCHANG Pierre
Demeurant à :	13 IMPASSE DES CHENEVIERES 57530 SILLY SUR NIED
Sur un terrain sis à :	13 IMPASSE DES CHENEVIERES 57530 SILLY SUR NIED Cadastré Section 01 Parcelle 310
Nature des Travaux :	Construction d'une piscine semi-enterrée

N° DP 057 654 20 M0025

**Surface de bassin créée : 15
m²**

Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable le 21/09/2020 et complétée le 18/11/2020 pour un projet de construction d'une piscine semi-enterrée située 13 IMPASSE DES CHENEVIERES à SILLY SUR NIED (57530).

VU le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants,
VU la cartographie de l'aléa retrait – gonflement des argiles dans le département de la Moselle de septembre 2008, établie par le BRGM,

VU la Carte Communale de la Commune de SILLY-SUR-NIED approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 01/02/2011, et par arrêté préfectoral en date du 26/04/2011,

VU le règlement national d'urbanisme,

VU les plans et documents joints à la déclaration susvisée,

Je vous informe que vous êtes bénéficiaire depuis le 18/12/2020 d'une décision tacite de non opposition à déclaration préalable, enregistrée sous le numéro DP 057 654 20 M0025 pour le projet ci-dessus référencé.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

SILLY-SUR-NIED, le 01 AVR. 2021

Le Maire,

WOLLJUNG Serge



L'avis de dépôt, prévu à l'article R423-6 du code de l'urbanisme, de la demande de permis de construire susvisée a été affiché en Mairie le :20/10/20..... La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales, le8.12.2021..... En application de l'article R424-15 du code de l'urbanisme, le présent arrêté est publié par voie d'affichage à la mairie à compter du :8.12.2021.....